

LES SÉPULTURES PLURIELLES MÉROVINGIENNES EN LORRAINE : ÉTAT DE LA QUESTION.

Arnaud Lefebvre^{1,2} avec la collaboration de Carole Lafosse¹
¹ Inrap Grand Est Nord. ² UMR 5199 PACEA, équipe A3P, Bordeaux.

Introduction

En Lorraine, durant la période mérovingienne (V^{ème} – VIII^{ème} siècles de notre ère), la pratique funéraire dominante est l'inhumation et seuls quelques rares cas de dépôts secondaires liés à la crémation sont à signaler.

Les inhumations sont majoritairement individuelles. Les sujets, quels que soient leur âge ou leur sexe, sont parfois accompagnés de mobilier funéraire, d'objets de parures ou d'armes. La plus grande variabilité vient de l'aménagement de la tombe. Ce dernier peut être simple, une fosse de creusement dotée d'une couverture périssable de type planche de bois, ou plus complexe, une fosse aménagée avec des éléments en bois (chambre funéraire) ou en pierre (caisson de pierres, sèches ou maçonneries). Dans de nombreux cas, la fosse reçoit, en plus, un contenant en bois tel un cercueil ou un tronc d'arbre évidé.

La manipulation post-mortem de corps et d'ossements est également un fait régulièrement observé durant cette période. Ces manipulations visent essentiellement à faire de la place au sein de la tombe pour accueillir un nouveau défunt. Le corps de l'ancien occupant est donc « réduit », ses ossements étant regroupés dans une partie de la fosse ou, au contraire, dispersés au-dessus du nouveau cercueil. Dans quelques cas, les os sont sortis de la tombe et réunis dans des ossuaires.

A côté de ces sépultures individuelles se trouvent des sépultures plurielles renfermant plusieurs défunts. Ces tombes semblent obéir aux mêmes règles que les sépultures individuelles en ce qui concerne la position et l'orientation des corps ou le dépôt d'offrandes et de mobilier funéraire.

L'existence de ces sépultures plurielles au milieu de sépultures individuelles pose de nombreuses questions : les défunts bénéficiaient-ils d'un statut particulier, qu'il soit religieux, civil ou militaire ? S'agit-il de tombes liées à des événements dramatiques (maladie, actes de violences) ? Les mises en scène des corps observées dans certaines tombes posent, par ailleurs, d'autres questions ayant trait aux relations entre les défunts (familiales, amicales...).

Afin d'aborder les différentes questions et d'enrichir le débat sur la place de ces tombes dans le paysage altomédiéval, nous nous attacherons tout d'abord à la définition typologique de ces sépultures avant de décrire les méthodes et les limites de l'étude. Nous présenterons

ensuite le corpus et les contextes de découvertes, avant d'analyser chaque tombe. Enfin, dans la dernière partie, plusieurs exemples issus de pays limitrophes seront pris afin de discuter de la répartition chronologique de ces tombes, de leur architecture, mais aussi des causes de la mort, ainsi que de l'identité biologique et sociale des défunts.

Le corpus étudié : méthodes et limites

Avant de poursuivre cette étude, il convient de définir précisément ce que nous entendons ici par sépulture plurielle. Dans le cas présent, il s'agit de dépôts multiples, simultanés ou légèrement différés dans le temps, dans lesquels les défunts sont inhumés côte à côte, mais jamais l'un sur l'autre. Un seul cas concernant l'association de deux défunts, dont l'un ayant subi une réduction de corps, sera abordé ici, la tombe paraissant avoir été conçue dès le départ pour recevoir deux corps.

Pour la constitution du corpus, nous nous sommes appuyés sur les sites découverts lors de fouilles préventives ces quinze dernières années. Ils présentent l'avantage d'avoir été étudiés de manière relativement homogène en intégrant le développement de l'archéothanatologie¹ et les dernières avancées biologiques concernant la détermination de l'âge au décès et du sexe². Pour les enfants et les immatures, les méthodes classiques ont été employées, prenant en compte la maturation dentaire³ et osseuse⁴. Les datations proposées sont également homogènes car basées sur la « *chronologie normalisée du mobilier mérovingien entre Manche et Lorraine* ». D'autres sépultures plurielles existent en Lorraine et ont fait l'objet de publications plus ou moins récentes⁵ ; elles seront intégrées dans la discussion.

Nous avons bien sûr été confrontés aux limites habituelles pour ce genre d'étude, à savoir l'état de conservation des tombes et des os, ainsi que les remaniements

1 Duday 1990, 2005 ; Duday et al. 1990.

2 Schmitt, 2005 ; Murail et al. 2005.

3 Schour / Massler 1944 ; Moorrees et al. 1963 ; Ubelaker 1989.

4 Scheuer / Black 2000 ; Owings-Webb / Suchey 1985.

5 Sites de Châtel-Saint-Germain (Guillaume / Lefebvre 2010), Cutry (Legoux et al. 2005) ou Audun-le-Tiche (Simmer 1988).

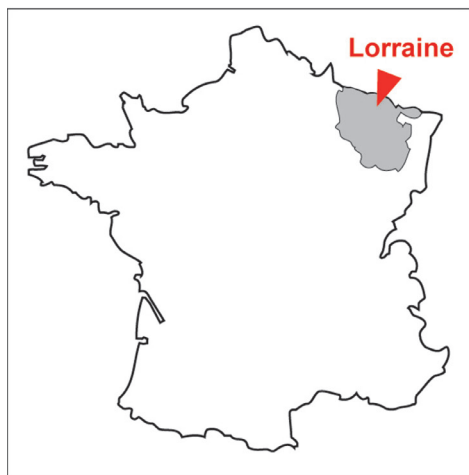
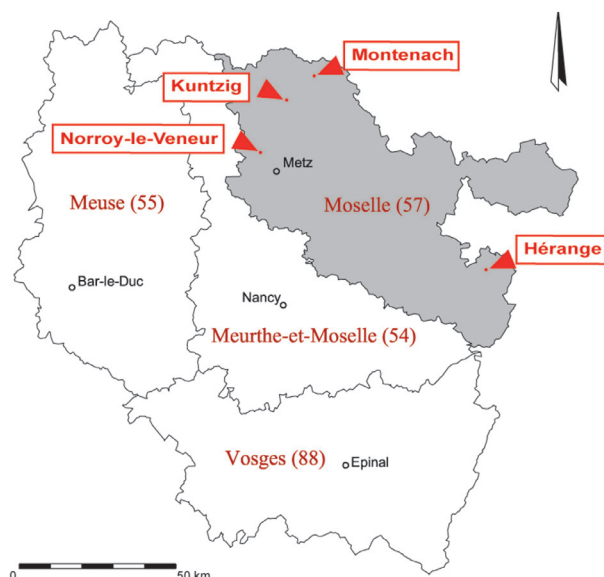


Fig. 1 : Carte de localisation des sites (dessin E. Géliot, Inrap).



internes liés aux pillages ou aux diverses activités humaines. Cela nous a obligé à écarter plusieurs sépultures renfermant au moins deux individus, mais dont ni la position, ni la simultanéité des dépôts n'ont pu être déterminées.

A l'issue de cette sélection, seules six tombes issues de quatre sites différents ont été retenues (fig. 1). Deux viennent du site de Norroy-le-Veneur « Site 6, zone 4 » (4089 et 4252/4051)⁶, deux du site de Montenach « Kolmette » (2 et 3)⁷, une du site de Hérange « Gross Eichholz » (41)⁸ et une autre du site de Kuntzig « ZAC des Passereaux » (1122)⁹.

Analyse et typologie des dépôts

1. Norroy-le-Veneur

La nécropole de Norroy-le-Veneur « Site 6, zone 4 » est située à la périphérie de la ville de Metz, en Moselle. Fouillée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) en 2005 préalablement à la construction d'une Zone d'Activité Commerciale (ZAC), elle se développe sur une surface de 5 400m² et a livré 298 tombes du haut Moyen Âge (V^{ème} – VII^{ème} siècles ; fig. 2).

Sépulture N° 4089

La sépulture, aménagée à l'aide d'un coffre de moellons calcaires, mesure 2,04 m de longueur pour une largeur de 0,67 m et une profondeur conservée de 42 cm (fig. 3). Elle renferme les restes de trois individus (un adulte de plus de 30 ans [A], un enfant âgé de 9 à 10 ans [B] et un enfant âgé d'environ 8 ans [C]). Seuls les deux premiers nous intéressent ici, le dépôt du troisième étant largement antérieur aux deux autres.

6 Faye et al. 2013.

7 Lefebvre 2009.

8 Lafosse et al. 2014.

9 Lefebvre et al. 2011.

Les sujets A et B reposent côte à côte selon une orientation ouest-est. Bien qu'ils aient été perturbés dans les régions thoraciques et pelviennes, nous observons qu'ils reposent au même niveau, le sujet B se trouvant légèrement en avant et sur la gauche du sujet A, et que leurs épaules controlatérales sont en contact direct.

Le mobilier présent dans la tombe, une plaque boucle en fer, plusieurs perles [A] et un anneau en fer [B] permet de dater des phases MA3-MR1.

Sépulture N° 4051/4252

La sépulture était initialement scindée en deux (4051 et 4252), avant que la fouille ne révèle qu'il s'agissait d'une seule et même tombe renfermant deux individus (fig. 4). Les dimensions de la fosse de creusement sont de 2,20 m de longueur pour une largeur d'environ 1,10 à 1,20 m et une profondeur conservée de 44 cm. La présence d'un volumineux bloc de pierre (1 m x 0,60 m) ayant basculé dans la tombe en avant du sujet 4252 tend à démontrer la présence d'un espace vide persistant à l'intérieur de la fosse. Cette dernière pouvait être dotée de parois boisées ou d'une simple couverture périssable.

Les deux défunts, une femme âgée de 20 à 30 ans (4051) et un homme de plus de 40 ans (4252) reposent côte à côte selon une orientation ouest-est. La position de la femme et les nombreux contacts visibles avec le sujet 4252 indiquent que cette dernière a été déposée dans un second temps, partiellement en appui sur l'homme (à droite : membre supérieur, coxal, fémur). La rupture de la connexion du genou droit et la migration latérale du tibia peuvent également être le fait de ces contacts, mais vu l'ampleur de la migration, il peut aussi s'agir d'un remaniement postérieur (chute de la pierre ?). Il faut aussi noter le déplacement du membre supérieur droit du sujet 4252 qui est vraisemblablement dû à l'implantation de la sépulture 4052.

Dans les deux cas, la décomposition s'est effectuée en espace vide, ce qui a permis quelques mouvements

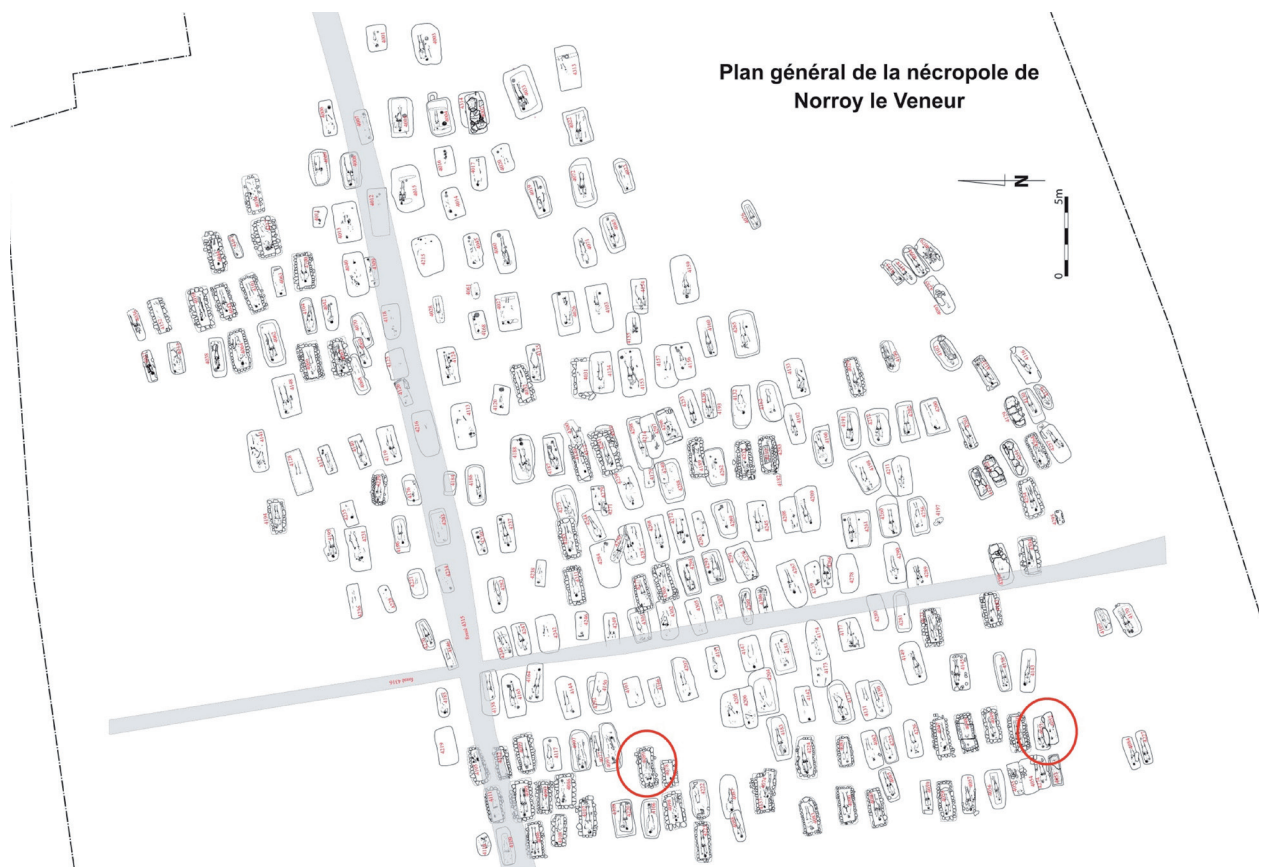


Fig. 2 : Plan de la nécropole de Norroy-le-Veneur et localisation des tombes (dessin F. Verdelet, Inrap).



Fig. 3 : Cliché de la tombe 4089 de Norroy-le-Veneur (cliché Inrap).



Fig. 4 : Cliché de la tombe 4051/4252 de Norroy-le-Veneur (cliché Inrap).

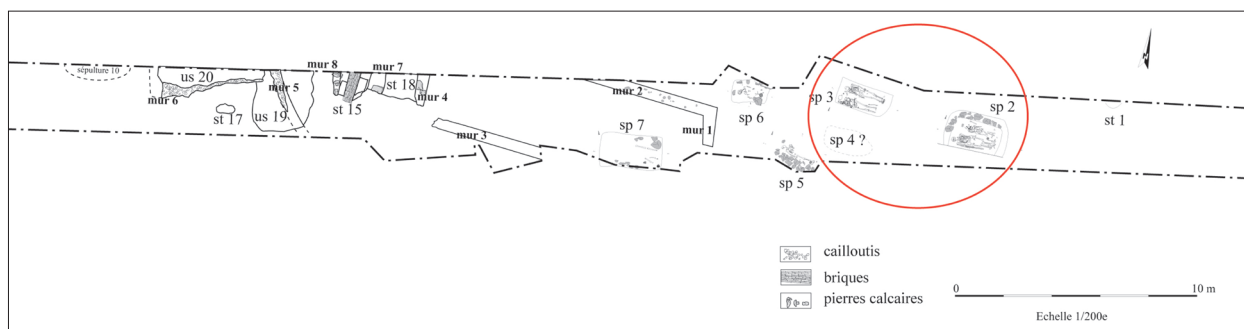


Fig. 5 : Plan de la nécropole de Montenach (dessin M. Mondy, Inrap).

tels que la disparition des volumes thoraciques et pelviens. Ces différents éléments nous permettent de restituer un dépôt simultané ou faiblement différé dans le temps.

Le mobilier présent dans la tombe, un peigne (4051), une lame et une boucle de ceinture en fer (4252), permet de la dater des phases MA3-MR1.

2 Montenach « Kolmette »

La nécropole de Montenach « Kolmette » se trouve dans le nord du département de la Moselle, à quelques kilomètres de la ville de Sierck-les-Bains, dans le secteur dit des « Trois Frontières ». Le village, niché au fond d'une vallée, est arrosé par un cours d'eau dont il tire son nom. Il est dominé à l'est par le plateau du Felzberg qui culmine à 323 m et au nord par le Koppenachberg qui culmine à 319 m et dont la pente, très marquée, est orientée du nord vers le sud. C'est sur ce versant, au lieu dit « Kolmette », que se trouve le site.

Signalé au début et au milieu du XIX^{ème} siècle par la découverte de vestiges antiques et de sépultures mérovingiennes, il est partiellement exploré en 1971 lors de la construction d'un pavillon individuel. Grâce au mobilier découvert à cette occasion la chronologie a pu être affinée, l'édifice antique paraissant avoir fonctionné entre les I^{er} et IV^{ème} siècles de notre ère, alors que les sépultures mérovingiennes peuvent être datées de la seconde moitié du VI^{ème} siècle¹⁰.

Entre 2001 et 2004, plusieurs opérations d'archéologie préventives menées par l'Afan puis l'Inrap nous ont permis de circonscrire une grande partie de la nécropole et de fouiller neuf tombes renfermant onze individus. Seules les tombes n°2 et 3 nous intéressent ici (fig. 5).

Sépulture 2

La fosse de creusement, de grande dimension, mesure 2,70 m de longueur pour une largeur de 1,50 m et une profondeur conservée de 50 cm. Les parois sont renforcées par de gros blocs de calcaire non jointifs et parfois superposés, formant un caveau de 2 m de longueur pour 1,20 m de large. De tels aménagements, souvent destinés à consolider les parois de la tombe, peuvent aussi soutenir un aménagement en bois, de type coffrage.

Elle renferme les restes de deux individus, un homme âgé de plus de 50 ans [A] et un adulte, sans doute de sexe féminin, également âgé de plus de 50 ans [B]. Le sujet A est en position primaire, alors que le sujet B a subi une réduction partielle de corps. Tous deux reposent sur le dos suivant une orientation ouest-est (fig. 6).

La chronologie des dépôts se déroule de la manière suivante : le sujet B a d'abord été déposé à peu près au centre de la tombe, comme nous l'indiquent la fibula et les éléments du pied droit découverts en position primaire à côté du sujet A ; quelques phalanges, ainsi que le tibia droit, se trouvaient en position secondaire au contact des pieds de A. Ensuite, après un certain laps de temps, la tombe a été réouverte et le sujet B repoussé vers la paroi nord afin de laisser de la place au nouveau défunt. Le déplacement des ossements permet de visualiser les différentes étapes de ce remaniement : la position du crâne à proximité du bassin, ainsi que le rassemblement des côtes et des vertèbres dans la moitié inférieure du thorax indiquent qu'une poussée a été effectuée de biais, depuis le sud-est vers le nord-ouest. Le déplacement de l'épaule gauche et surtout la migration de l'humérus homolatéral, qui apparaît en vue médiale contre la paroi nord, semble avoir été provoqué par une poussée relativement violente venant du sud. Dans la partie inférieure, nous notons une poussée depuis le sud ou le sud-ouest, exercée sur la jambe et le pied gauche, ce qui a provoqué la migration du calcaneus vers la paroi nord. Une dernière action, d'une intensité moindre, a repoussé les cuisses et probablement le bassin.

Ces éléments montrent clairement que le sujet B initialement déposé au centre de la tombe a été repoussé contre une des parois sans rencontrer aucun obstacle. De ce fait, nous pouvons affirmer qu'il a évolué dans un espace vide non cloisonné, de type chambre funéraire.

Il convient maintenant d'argumenter sur la présence ou l'absence d'un aménagement du fond de la fosse.

Lors des remaniements, les os du sujet B semblent avoir glissés sur un fond de fosse relativement plat, ce qui leur a permis de conserver une cohérence anatomique. En complément de ces indices, l'observation des altitudes prises durant les différents démontages montre une faible amplitude au sol, de l'ordre de 1 à 2 cm. Seul l'humérus gauche, qui repose en partie contre la paroi,

10 Guillaume / Gambs 1989 ; Gambs et al. 2002.

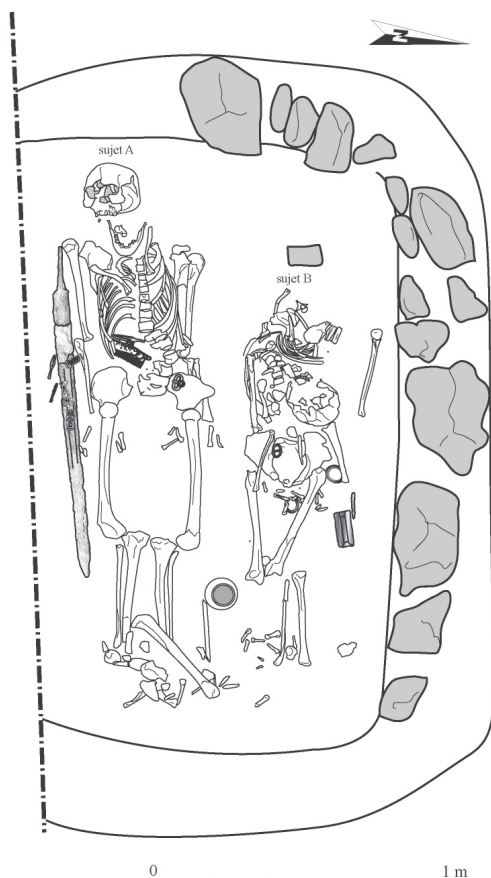


Fig. 6 : Plan et photomontage de la tombe 2 de Montenach (dessin/cliché A. Lefebvre, Inrap).

présente un dénivelé de 7 cm depuis la tête vers la trochlée. De plus, les ossements, bien que reposant sensiblement sur un même niveau, se trouvent à 7 cm au dessus du véritable fond de la fosse. Cette information permet d'envisager la présence d'un élément périssable rigide de type plancher.

L'existence de ce plancher est confirmée par la position des ossements du sujet A. En effet, outre les indices de décomposition en espace vide, tels que les nombreuses déconnexions et migrations observées au niveau des vertèbres (cervicales et lombaires), des côtes (mise à plat), de l'avant-bras gauche, de la clavicule droite, des fémurs et des pieds, certains déplacements sont étroitement liés à l'aspect périssable du fond de la structure.

Ainsi, dans la partie supérieure du corps, alors que l'ensemble du membre droit est maintenu en équilibre instable par l'épée reposant sur le côté, nous notons une mise à plat et une ouverture des côtes droites, une déconnexion et une migration latérale gauche de plusieurs vertèbres, alors même que le gril costal gauche reste fermé et que l'humérus est en position contrainte. Dans ce cas, l'observation de l'altitude des ossements montre clairement un pendage de 3 à 4 cm entre l'épaule droite et l'épaule gauche, ce qui permet de justifier ce mouvement.

Au niveau du bassin et des membres inférieurs, le fémur gauche qui semble avoir suivi le même pendage que les épaules se trouve en vue médiale, alors que le fémur droit, également en vue médiale, a basculé en sens inverse. Ce genre de phénomène peut arriver lorsqu'un

individu repose sur un plancher en bois, les différents fluides imbibant les planches peuvent les faire céder dans des directions opposées, surtout si ces dernières ne reposent pas tout à fait sur le fond, ce qui semble être notre cas ici. En effet, deux gros blocs calcaires présents sous le sujet A, l'un sous les lombaires et le second entre les cuisses, peuvent avoir servi de soutènement au plancher.

Le dernier point concerne les jambes qui, tout en étant restées en position primaire, indiquent elles aussi de fort pendage d'est en ouest (6 cm de dénivelé à gauche et 12 cm à droite). Une fois encore nous pouvons y voir l'effet de planches en bois qui cèdent sous le sujet durant la décomposition.

L'ensemble de ces indices nous permet d'estimer que les défunts reposaient au sein d'une chambre funéraire boisée, fermée et dotée d'un plancher. Les dimensions même de la fosse suggèrent que la double inhumation avait été planifiée dès le début, ce qui contraste avec les autres tombes de la nécropole.

Le mobilier présent dans la tombe permet de la dater des phases MA3-MR1. Il s'agit, pour le sujet A, d'une épée avec son fourreau, de plusieurs pointes de flèches, d'une boucle de ceinture, d'un bouton en os, d'une céramique, ainsi que d'une aumônière contenant des silex, des monnaies antiques, une paire de force, une fiche à bélière, un couteau et un peigne en os. Pour le sujet B le mobilier est composé d'un peigne en os, d'un couteau, de deux anneaux, d'une boucle de ceinture, d'un gobelet en verre et de perles.

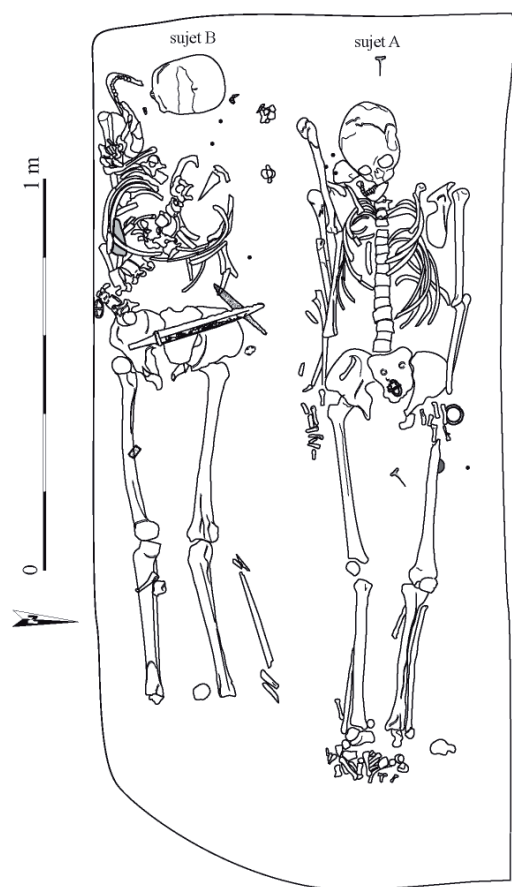


Fig. 7 : Plan et photomontage de la tombe 3 de Montenach (dessin/cliché A. Lefebvre, Inrap).

Sépulture 3

La fosse de creusement de grandes dimensions mesure 2,30 m de longueur pour une largeur de 1,10 m et une profondeur de 30 cm. Quelques blocs calcaires sont présents contre les parois, ainsi qu'un petit liserai noir indiquant la présence d'une paroi périssable disparue.

Elle renferme les restes de deux individus, une femme âgée de 20 à 39 ans en position primaire [A] et un homme âgé de plus de 40 ans en position secondaire [B]. Tous deux reposent sur le dos et suivent une orientation ouest-est (fig. 7).

A l'instar de la sépulture 2, plusieurs éléments d'ordre taphonomique permettent de démontrer que les deux défunts se sont décomposés dans un espace vide, apparemment sans contraintes internes de type cloison ou paroi de coffre/cercueil. Ainsi, pour le sujet A, les indices de décomposition en espace vide sont multiples, depuis la bascule vers l'avant du crâne, la déconnexion de la mandibule, des trois premières cervicales, de la main gauche qui se trouve de part et d'autre du fémur, jusqu'à la légère déconnexion et la migration des jambes, celle de droite vers la paroi est et celle de gauche vers la paroi nord. Il faut également prendre en compte l'ouverture et la mise à plat des grils costaux et des coxaux, ainsi que l'éversion du pied droit et l'abaissement de celui de gauche ; le calcaneus a, de plus, migré hors du volume corporel vers la paroi nord. Certains de ces indices, tels la migration du calcaneus gauche ou l'abaissement du pied

gauche, montrent également l'absence de paroi périssable à proximité du corps. Seule la bascule avant du crâne indique que ce dernier a été retenu par un élément périssable durant la décomposition. Il ne nous est cependant pas possible d'en déterminer la teneur (coffrage, ameublement, vêtements...).

Dans le cas du sujet B, la position du squelette, ainsi que les diverses migrations observées, tendent à démontrer que le corps a glissé vers l'angle sud-ouest de la tombe, ce qui justifie la notion de décomposition en espace vide, sans contraintes apparentes, la paroi sud de la fosse mise à part.

La présence d'un plancher est, en revanche, plus difficile à mettre en évidence car, contrairement à la sépulture 2, les différences d'altitudes entre le niveau de dépôt des os et le fond de la structure restent faibles. Cependant, quelques indices permettent néanmoins de l'envisager. En effet, une observation attentive de ces altitudes met en évidence un premier pendage depuis le nord vers le sud, d'abord léger au niveau du sujet A (1 à 2 cm), puis s'accroissant soudainement entre les deux défunts (entre 3 et 7 cm selon l'endroit), tandis qu'un second pendage (± 3 cm) est observable entre l'est et l'ouest. Ces différents pendages peuvent avoir joué un rôle prépondérant dans le déplacement du sujet B si ce dernier reposait sur un plancher. Comme dans le cas de la sépulture 2, le bois imbibé des divers fluides peut avoir cédé ou gonflé par endroit, amenant ainsi la rotation d'une partie des memb-

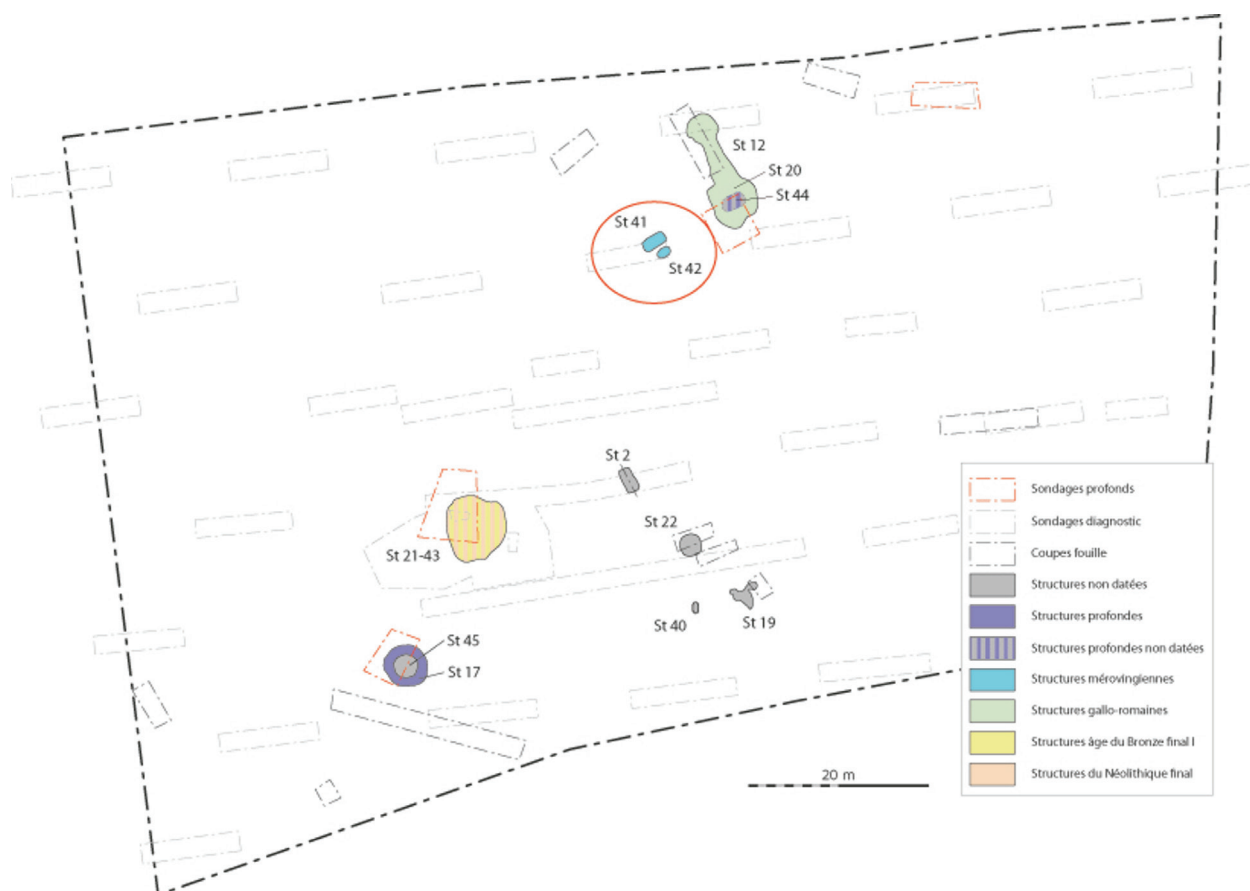


Fig. 8 : Plan du site de Hérange et localisation de la tombe (dessin F. Verdelet, Inrap).

res inférieurs, la migration de la majeure partie du thorax vers et contre la paroi sud, ainsi que celle de la mandibule et du crâne dans l'angle sud-ouest de la fosse.

Contrairement à la sépulture 2, notre argumentaire en faveur d'un plancher repose, non pas sur le défunt en position primaire, mais sur celui qui se trouve en position secondaire, ce dernier ne paraissant pas avoir fait l'objet d'une réduction volontaire. En effet, si tel avait été le cas, le résultat aurait été différent : si le sujet était déjà décomposé, le fait de repousser les ossements contre une paroi aurait provoqué plus de mélanges et de déconnexions. Dans le cas contraire, si le sujet n'était que partiellement décomposé, les ossements auraient été moins bouleversés.

L'autre intérêt de cette tombe réside dans la mise en scène funèbre des deux corps. Lors de la fouille, le membre supérieur gauche du sujet B a été découvert entrelacé avec le membre supérieur droit du sujet A, les deux mains se rejoignant. Nous pouvons clairement interpréter cette position comme une volonté de réunir les deux défunts dans la mort en les plaçant main dans la main. Cette mise en scène confirme à la fois la simultanéité des dépôts et la présence d'un plancher sous jacent ayant permis au corps de glisser.

Le mobilier présent dans la tombe permet de la dater des phases MA3-MR1. Il s'agit, pour le sujet A, de quatre anneaux, d'une boucle de ceinture, de plusieurs rivets, ainsi que de perles. Pour le sujet B, le mobilier est

composé d'une boucle, d'une boucle de ceinture, d'une fibule, de silex, d'un couteau, d'une plaque en alliage cuivreux, ainsi que d'un scramasaxe.

3 Hérange « Gross Eichholz »

Le village d'Hérange se localise dans le sud-est du département de la Moselle, à proximité de Phalsbourg. Le site, décapé sur une emprise de 9080 m², se trouve au sud-est du village, sur le versant nord d'un vallon dominant le ruisseau de « Brusch ».

La fouille a révélé plusieurs phases d'occupation s'étalant du Néolithique final jusqu'à la période mérovingienne. Pour cette dernière, deux tombes ont été identifiées (41 et 42). Seule la sépulture 41 sera étudiée ici (fig. 8).

Sépulture 41

La sépulture, de forme quadrangulaire, mesure environ 1,70 m de longueur pour une largeur de près de 1 m et une profondeur conservée ne dépassant pas quelques centimètres. Le fond est irrégulier en raison de la présence de cailloux et de nodules calcaires (fig. 9).

Elle renferme les restes en position primaire de quatre individus, un adulte [A] et trois immatures, dont deux jeunes enfants [B & D] et un adolescent [C].

Le sujet A, une femme mûre, âgée d'environ 40 ans, est en position centrale dans la fosse. Elle repose sur le dos, selon une orientation globalement sud-ouest / nord-

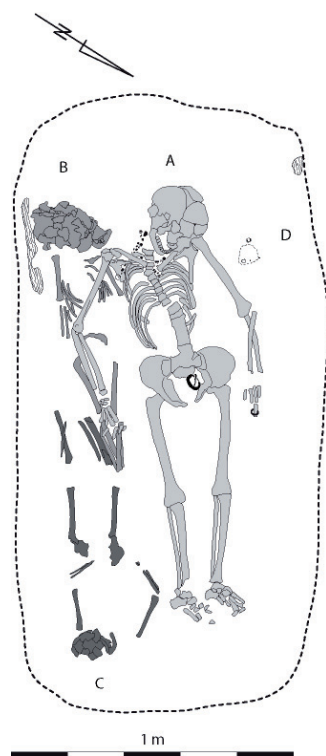


Fig. 9 : Plan de la tombe 41 d'Hérange (dessin F. Verdelet, Inrap) et cliché matérialisant les contraintes sur les corps (cliché A. Lefebvre, Inrap).

est, les membres inférieurs en extension et les membres supérieurs fléchis. Le bras et le coude gauche, en abduction, devaient couvrir une partie du corps du sujet D. La main gauche repose sur le sol, latéralement au fémur homolatéral. Le bras et le coude droit, également en abduction, reposent sur le tronc du sujet B, tandis que la main couvre une partie des membres inférieurs des sujets B et C.

Le sujet B, un enfant âgé de 4 à 5 ans, a été déposé dans la partie sud-est de la tombe, à droite de la tête et du tronc du sujet A. Il repose sur le dos, la tête orientée au sud-ouest, les membres supérieurs et inférieurs en extension. Les jambes, resserrées au niveau des chevilles, devaient reposer partiellement sur la jambe droite du sujet C, comme semble l'indiquer la chute de la fibula droite du sujet B entre les jambes du sujet C.

Le sujet C, un adolescent âgé de 14 à 16 ans et de sexe indéterminé, a été déposé dans la partie sud-est de la fosse, à droite des membres inférieurs du sujet A. Il repose sur le dos selon une orientation nord-est / sud-ouest et se retrouve tête-bêche avec le sujet B. Son membre supérieur gauche est en extension, alors que celui de droite est fléchi, le coude en abduction et la main reposant latéralement au bassin. Le membre inférieur gauche est en extension, tandis que celui de droite est légèrement fléchi, visiblement pour permettre la réunion des membres des sujets A, B et C.

Le sujet D, un enfant âgé de 2,5 à 3 mois, a été déposé dans la partie sud-ouest de la fosse, à gauche de l'épaule du sujet A. À part son orientation sud-ouest /

nord-est, sa position anatomique exacte demeure inconnue, seuls quelques fragments de crâne et des germes dentaires étant conservés.

L'étude taphonomique de la tombe montre clairement que les défunts se sont décomposés en espace vide. Pour le sujet A, les indices sont la mise à plat des volumes thoraciques et pelviens, la rotation du crâne (associée à un basculement vers l'avant) ainsi que celle des jambes et des pieds (médiale à droite, latérale à gauche), la déconnexion du radius gauche et la dislocation de l'articulation scapulo-humérale droite du fait du sujet B sous-jacent. Pour le sujet B, nous pouvons noter la chute de la mandibule et sa migration vers l'individu A, la mise à plat du volume thoracique, la migration du fémur gauche en direction du sujet C, ainsi que la déconnexion de la jambe droite, le tibia et la fibula ayant chacun chuté de part et d'autre de la jambe droite du sujet C. Ce dernier présente une rotation et une bascule avant du crâne, une mise à plat des volumes thoraciques et pelviens, ainsi que la rotation latérale des deux jambes.

En dépit de la mauvaise conservation des restes osseux, des effets de délimitations sont perceptibles et renforcent l'idée de la présence d'un contenant périssable (fig. 9). Un premier effet de délimitation est visible dans la partie sud-est de la tombe, passant par le crâne du sujet B, ainsi que par le côté gauche du sujet C (jambe, fémur, humérus) et par son crâne. Une grande trace de charbons de bois (paroi du contenant ?) est d'ailleurs encore visible sur le côté du crâne du sujet B. Un autre effet de délimitation, moins net, est suggéré au sud-ouest par

l'alignement des crânes des sujets A et B et surtout par la position forcée de celui de l'individu A. Enfin, il est possible que la position forcée du crâne du sujet C soit le fait d'une autre paroi périssable présente au nord-est. L'ensemble de ces contraintes nous permet de restituer un coffrage de bois aménagé à distance des parois de la fosse. L'absence de points altimétriques pris sur les os interdit toute discussion sur l'aménagement ou non du fond.

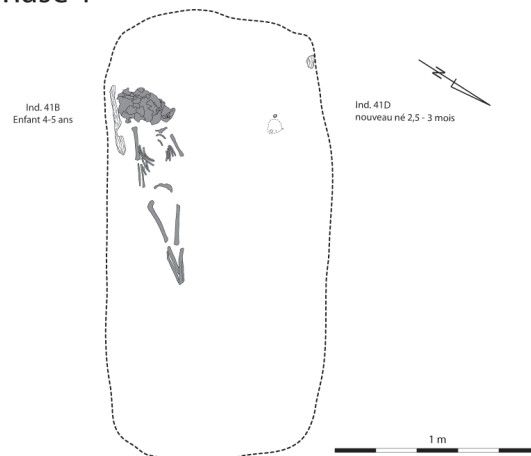
Le dernier point restant à traiter concerne la chronologie des dépôts. La simultanéité semble acquise pour les défunts A, B et C, dans la mesure où leurs ossements sont au contact les uns des autres et souvent imbriqués (chute de la jambe droite du sujet B de part et d'autre de celle du sujet C). De plus, la disparition des chairs a entraîné des déplacements osseux et des dislocations articulaires. La simultanéité du dépôt du sujet D est plus difficile à mettre en évidence dans la mesure où très peu d'ossements ont été conservés, interdisant ainsi toutes observations relatives à leur contact avec ceux du sujet A. Cependant, au regard de l'ensemble de la tombe et surtout de la mise en scène funèbre, il paraît plausible que tous les défunts aient été inhumés en même temps. La position des corps et les observations taphonomiques qui s'y rattachent nous permettent de proposer une chronologie des dépôts (fig. 10). Il semble que le sujet B ait été le premier déposé, en extension contre la paroi sud. Vient ensuite le tour du sujet C, déposé lui aussi en extension contre la paroi sud, mais en position inverse à celle du sujet B. C'est à ce moment que la première mise en scène consistant à rapprocher les jambes des deux enfants a eu lieu. Nous ne savons en revanche pas si c'est le sujet A ou le sujet D qui a été déposé ensuite car il demeure relativement simple de glisser le corps d'un nouveau-né sous le bras d'un adulte. C'est en tout cas à l'occasion du dépôt du sujet A que vient la dernière étape de la mise en scène puisque le défunt est inhumé en extension, avec les coudes écartés du corps de manière à ce qu'ils recouvrent les enfants B et D et la main droite est placée sur les jambes des enfants B et C.

Le mobilier recueilli dans cette tombe permet de la situer entre la fin de la phase MA2 et la phase MR1. Il s'agit d'un collier composé de perles en pâte de verre et d'ambre, d'une bague en alliage cuivreux, d'une boucle de ceinture en fer et de quelques fragments de céramique associés au sujet A.

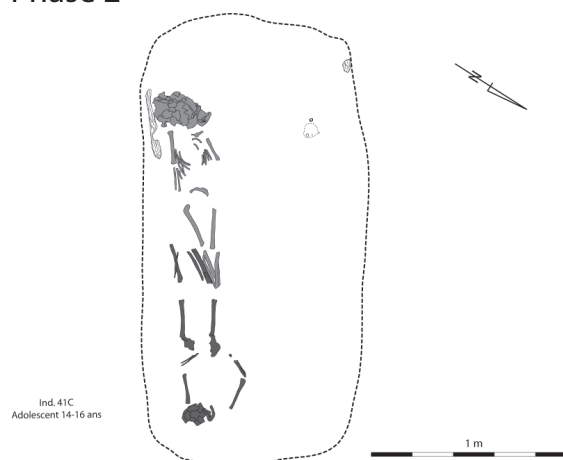
4 Kuntzig « ZAC des Passereaux »

La commune de Kuntzig se trouve au nord du département de la Moselle, à environ 5 km au sud-est de Thionville. Suite au projet de construction d'un lotissement, deux interventions ont été menées par l'Inrap en 2007 et 2009 sur une superficie respective de 3700 m² et 1000 m². Le site se développe sur un petit versant exposé à l'ouest. Bien que fortement impacté par l'érosion et les activités humaines postérieures, le site a livré des vestiges antiques, ainsi que cent quarante tombes (fig. 11). Une seule de ces tombes a été retenue pour notre corpus.

Phase 1



Phase 2



Phase 3

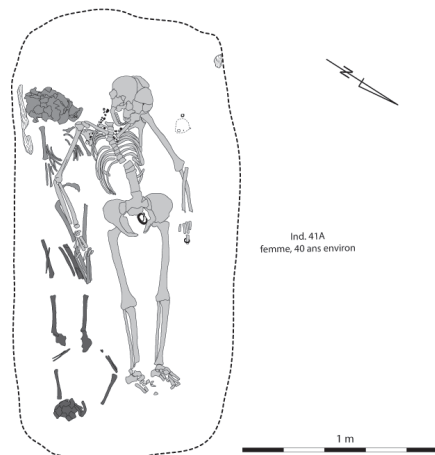


Fig. 10 : Hiérarchisation des dépôts dans la tombe d'Hérange (dessin A. Lefebvre, Inrap).

Sépulture 1122

La fosse de creusement rectangulaire et de grande dimension mesure 2,35 m de longueur pour une largeur de 1,50 m et une profondeur d'au moins 50 cm.

Elle renferme les restes de deux individus adultes, l'un de sexe indéterminé [A], l'autre probablement ma-

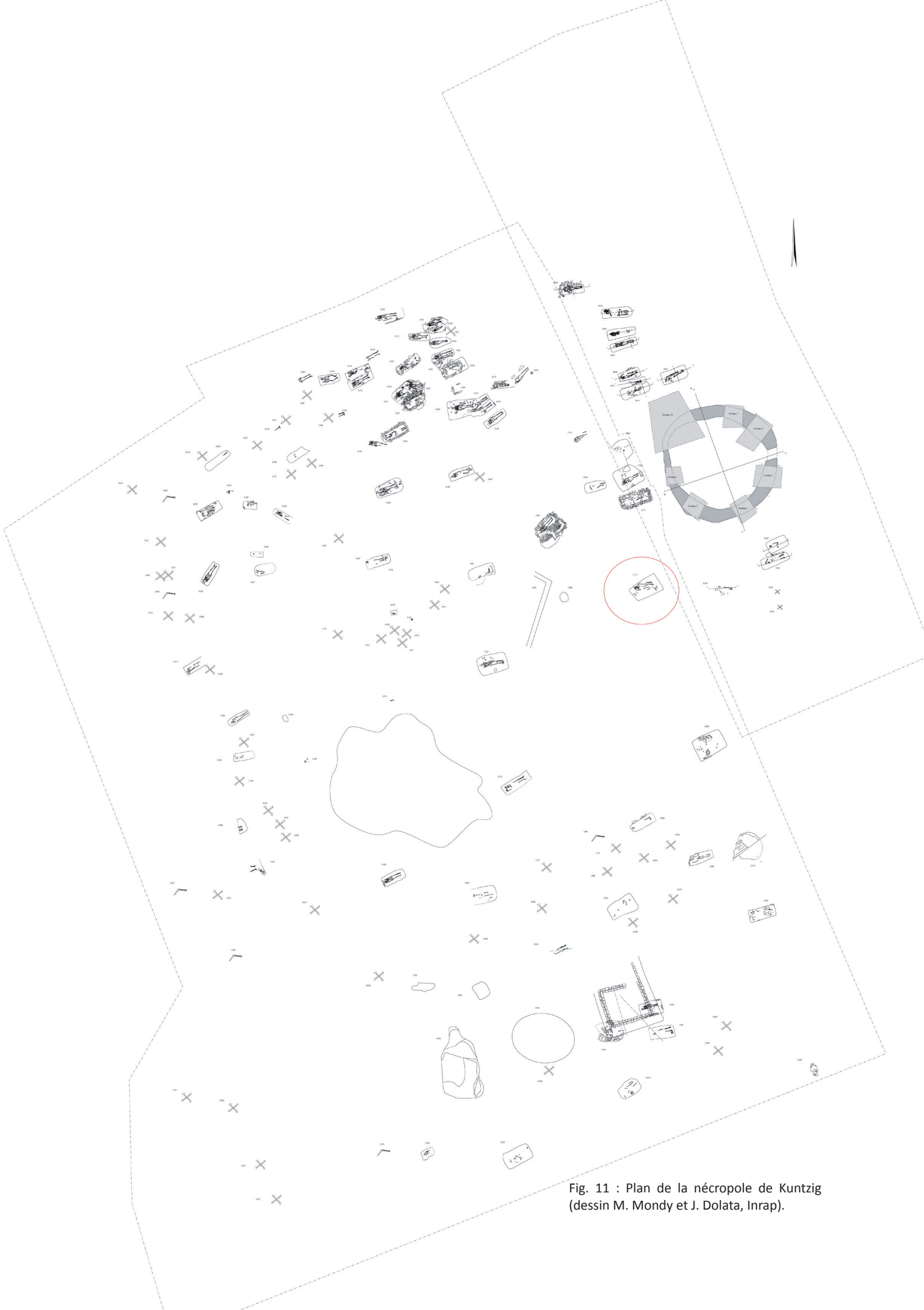


Fig. 11 : Plan de la nécropole de Kuntzig (dessin M. Mondy et J. Dolata, Inrap).

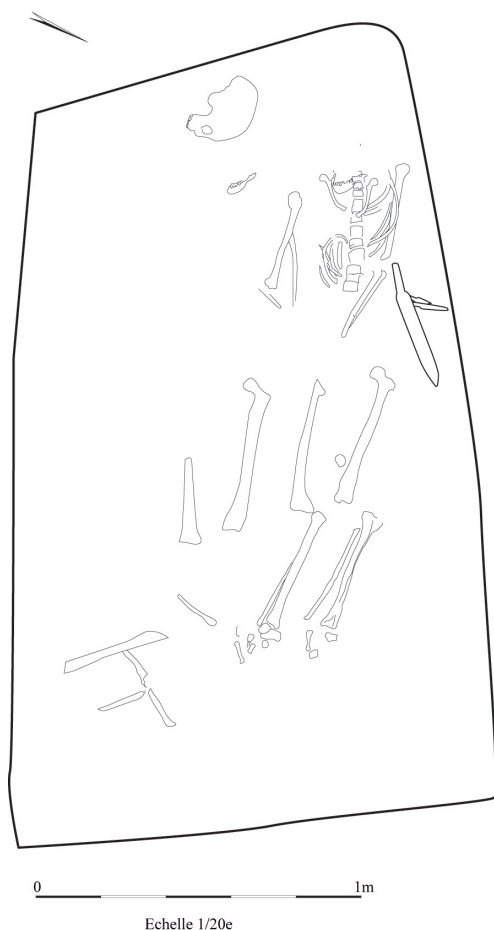


Fig. 12 : Plan et cliché de la tombe 1122 de Kuntzig (dessin/cliché Inrap).

sculin en raison du mobilier associé [B]. Inhumés côte à côte, ils reposaient sur le dos selon une orientation sud-ouest/nord-est (fig. 12).

En dépit des remaniements subis par les corps, plusieurs éléments indiquent une décomposition en espace vide, hypothèse qui s'accorde bien avec la taille de la fosse (chambre funéraire ?). Ces espaces vides sont soulignés sur le sujet B par la rotation des jambes et du fémur droit, la dislocation des pieds, ainsi que celle des mains, tandis que le coxal gauche est en partie maintenu par le mobilier.

L'importance des déplacements osseux ne permet pas de vérifier la simultanéité ou non des dépôts. Cependant, compte tenu de la nature de la tombe et de la présence de deux individus inhumés côte à côte, cette simultanéité semble plausible.

Le mobilier présent dans la tombe permet de la dater de la phase MR1. Il s'agit, pour le sujet B, d'une épée avec fourreau, d'un scramasaxe, d'un couteau, d'une plaque boucle en fer associée à sa contre plaque et sa plaque dorsale, de plusieurs plaques en fer, d'un stylet, d'un objet discoïde, d'un rivet et d'au moins une applique pyramidale en bronze. Pour le sujet A, les seuls éléments présents sont des fragments de verre dans l'angle sud-est de la fosse. Entre les deux individus ont été retrouvés une applique pyramidale en bronze, ainsi que deux plaques en fer dont l'une dotée d'un rivet. Il est probable que ces trois éléments fassent partie de la panoplie de B.

5 Conclusion sur le corpus

En dépit d'un corpus restreint (n=6), nous pouvons observer certaines similitudes entre ces tombes.

En effet, les datations obtenues à partir de l'étude du mobilier placent toutes les tombes au sein des phases MA3-MR1, c'est-à-dire entre le milieu du VI^{ème} siècle et la première moitié du VII^{ème} siècle. La tombe 41 d'Hérange présente un phasage un peu plus lâche (MA2-MR1), soit début VI^{ème} siècle, milieu VII^{ème} siècle, alors que la tombe 1122 de Kuntzig est datée plus précisément de la phase MR1, soit entre le début et le milieu du VII^{ème} siècle.

L'architecture de la tombe est, elle aussi, intéressante puisque dans cinq cas nous sommes en présence d'une chambre funéraire, seule la sépulture 4089 de Norroy-le-Veneur faisant exception avec son aménagement en caisson de pierre. Cependant, la chambre funéraire d'Hérange semble elle aussi à part du fait de ses dimensions réduites par rapport à celles des autres chambres (fig. 13). Ces données nous permettent de répartir ces sépultures plurielles en trois groupes, les chambres funéraires de grandes dimensions (premier groupe), les chambres de dimensions plus modestes (deuxième groupe) et le caisson de pierre (troisième groupe).

La question du nombre de défunts et de leur identité biologique semble conforter nos observations précédentes puisque les tombes du premier groupe renferment chacune deux adultes, le plus souvent un homme et une femme, alors que celle du second groupe a reçu les corps

| Site | sépulture | Type | longueur (m) | largeur (m) | Profondeur (m) | nbre individu |
|------------------|-----------|-------------------|--------------|-------------|----------------|---------------|
| Norroy-le-Veneur | 4089 | Caisson de pierre | 2,04 | 0,67 | 0,42 | 2 (3) |
| Norroy-le-Veneur | 4051/4252 | Chambre | 2,2 | 1,2 | 0,44 | 2 |
| Montenach | 2 | Chambre | 2,7 | 1,5 | 0,5 | 2 |
| Montenach | 3 | Chambre | 2,3 | 1,1 | 0,3 | 2 |
| Hérange | 41 | Chambre | 1,7 | 1 | 0,1 | 4 |
| Kuntzig | 1122 | Chambre | 2,35 | 1,5 | 0,5 | 2 |

Fig. 13 : Tableau récapitulatif des dimensions des tombes (A. Lefebvre, Inrap).

de quatre défunts, une femme adulte et trois enfants dont un bébé.

Dans la tombe du troisième groupe, ce sont les corps d'un adulte et d'un enfant qui sont associés.

Enfin, le mobilier d'accompagnement paraît plutôt en adéquation avec les observations précédentes, les épées n'ayant été retrouvées que dans les tombes du premier groupe. Les tombes des deux autres groupes n'ont révélé qu'un mobilier modeste.

Pour être complet, il nous faut également insister sur les deux cas de mises en scène funèbres volontaires¹¹ observés dans la sépulture 3 de Montenach (un « couple » main dans la main) et dans celle d'Hérange (une femme protégeant trois enfants).

Discussion

A l'issue de cette étude, nous voyons apparaître plusieurs axes de discussions qui nous permettront de confronter nos résultats avec d'autres études.

Le premier portera sur le problème chronologique. En effet, toutes nos tombes ont été installées sur une période d'environ 150 ans. S'agit-il d'un « épiphénomène » durant la période mérovingienne ou d'un biais dans l'étude en raison d'un corpus trop petit ?

Le second insistera sur l'architecture de la tombe et l'identité biologique des individus. Existe-t-il un lien entre l'aménagement interne et les individus inhumés ?

Enfin, le troisième abordera la difficile question des causes de la mort, des liens éventuels entre les défunts et de leur statut social.

Afin de tenter de répondre au mieux à ces interrogations, nous prendrons des exemples issus de Lorraine, de Belgique, d'Angleterre et d'Allemagne. Pour la Lorraine, nous discuterons des sépultures doubles de Châtel-Saint-Germain, « Le Mont Saint-Germain » en Moselle (sép. 275 et 319)¹², de Cutry en Meurthe-et-Moselle (sép. 779 et 792)¹³, ainsi que du site d'Audun-le-Tiche, également en Meurthe-et-Moselle (sép. 103)¹⁴. La Belgique sera représentée par le site de Torgny sur lequel quatre sépultures doubles simultanées ont été observées¹⁵. Les tombes

doubles de Dover, dans le Kent¹⁶ et de Southampton¹⁷ seront les cas anglais, et enfin, les exemples allemands viendront de deux études de synthèse menées par Tobias Schneider et Heiko Steuer¹⁸.

Nous tenons toutefois à préciser que ce travail ne représente que l'amorce d'une étude plus poussée qui reste à faire. Aussi n'avons-nous nullement la prétention d'effectuer nos comparaisons sur la base d'un recensement exhaustif des sépultures plurielles, de nombreuses archives et publications devant encore être dépouillées.

Parmi les cinq autres tombes plurielles connues en Lorraine, quatre d'entre-elles s'intègrent parfaitement à notre fourchette chronologique. Seule la sépulture 319 de Châtel-Saint-Germain, renfermant deux hommes inhumés dans une fosse apparemment « en pleine terre », appartiendrait à une phase post-mérovingienne.

La même homogénéité dans les datations est observable dans les autres pays. En Allemagne, la plupart des tombes plurielles sont attribuées à la période comprise entre 560/70 et 630/40, soit les phases MA3-MR1. En Angleterre, la tombe double de Dover, dans le Kent, est un peu plus ancienne (MA1-MA2), alors que celle découverte à Southampton présente un phasage un peu plus lâche (MA3-MR3). En Belgique, le site de Torgny a été utilisé entre le VI^{ème} et le VII^{ème} siècle.

Cette homogénéité des datations est cruciale pour la suite de notre propos. Cela démontre en effet qu'il ne s'agit pas d'un biais lié à un échantillon trop petit, mais bien d'un « épiphénomène » se produisant à peu près au milieu de la période mérovingienne, dont nous devons chercher le sens. S'agit-il d'un effet de « mode » pour une certaine partie de la population ou plus prosaïquement de tombes liées à un accroissement des faits de violence ou à la survenue d'épidémies ?

Avant de tenter de répondre à ces nouvelles questions, abordons maintenant celles liées à l'architecture de la tombe et à l'identité biologique des défunts.

Nous avons vu qu'à partir de notre échantillon trois groupes semblaient se détacher : (1) la grande chambre funéraire renfermant deux adultes, généralement un homme et une femme, (2) la chambre funéraire de dimensions plus modestes contenant un adulte et trois enfants et (3) le caisson en pierre, réutilisé, renfermant un adulte et un enfant.

L'examen des autres sépultures ne permet malheureuse-

11 Nous employons ce terme de « volontaire » afin d'exclure toute position douteuse des membres pouvant résulter de la décomposition des corps : Knüsel et al. 1996.

12 Guillaume / Lefebvre 2010.

13 Legoux et al. 2005.

14 Simmer 1988.

15 Lambert 1989.

16 Soulat 2013.

17 Stoodley 2002.

18 Schneider 2008 ; Steuer 2008.

sement pas de confirmer ce lien. En effet, si nous retrouvons à peu près les trois groupes précédemment énoncés, l'identité biologique des défunts est beaucoup plus variée. Ainsi, les sépultures 779 de Cutry et 103 d'Audun-le-Tiche, qui peuvent être placées dans le second groupe en raison de leurs dimensions (1,70 x 1,70 m pour Cutry et 1,80 x 1 m pour Audun), contiennent, respectivement, les corps de deux enfants et de deux adolescents. Dans le cas des sépultures 275 de Châtel-Saint-Germain et 792 de Cutry, rattachées au troisième groupe, ce sont les corps de deux adultes qui ont été déposés.

Il apparaît que, dans les autres pays, ce soit plutôt les tombes du premier groupe qui dominent, mais là encore l'identité et le nombre de défunts sont extrêmement variés. En Belgique au moins l'une des tombes renfermait les corps de deux enfants, en Angleterre il s'agit de deux adultes souvent de sexe masculin et en Allemagne nous trouvons entre deux et cinq corps, fréquemment des adultes de sexe masculin, mais aussi des femmes, des adolescents ou des enfants.

Il apparaît donc qu'il n'existe pas de lien particulier entre l'architecture interne de la tombe, l'identité biologique et le nombre de défunts. La chambre funéraire est toutefois privilégiée, sans doute pour des raisons pratiques liées à sa facilité de mise en œuvre et aux grandes dimensions qu'elle peut atteindre.

Se pose maintenant la question portant sur les causes de la mort. Cette question est d'ailleurs étroitement liée à celles se référant aux liens entre les défunts et à leur position sociale, leur statut dans la population. A part en cas d'épidémie où la sépulture plurielle revêt un caractère d'urgence sanitaire, le fait d'inhumer plusieurs défunts dans une même tombe les place à part dans la société.

Parmi les six tombes décrites dans ce travail, une seule (Hérange) peut être consécutive à une série de décès liés à la maladie. Le regroupement et la mise en scène, dans une même fosse, d'une femme et de trois enfants indiquent que la mort est survenue dans un laps de temps relativement court et semble impliquer des liens sociaux très forts. En l'absence de séquelles liées à des actes de violence, l'hypothèse de la maladie semble donc la plus plausible¹⁹.

Les autres tombes de notre corpus ne présentent aucun indice permettant de déceler les causes de la mort. Cette dernière peut aussi bien être naturelle que liée à une maladie ou causée par un acte de violence n'ayant laissé aucune trace. De même, l'éventuelle relation entre les défunts est difficile à expliquer. Seuls les liens familiaux peuvent éventuellement être vérifiés par des analyses paléogénétiques, excluant ainsi les liens matrimoniaux, sociaux, amicaux.

L'exemple le plus parlant est sans doute celui de la tombe 3 de Montenach dans laquelle un homme et une femme ont été inhumés main dans la main. Ce geste semble indiquer un lien très fort entre les deux défunts que nous ne pouvons malheureusement pas vérifier. La se-

conde tombe de Montenach (n°2) ne doit pas non plus être oubliée dans la mesure où tout indique qu'elle a été prévue dès le départ pour deux individus, également un homme et une femme.

La question de la position sociale des défunts est un peu plus facile à aborder. Il semble, en effet, que le mobilier accompagnant le défunt dans la tombe soit, au moins partiellement, le reflet de sa position dans la société.

Il est ainsi intéressant de constater que le mobilier issu de la tombe d'Hérange ainsi que celui de la tombe 4089 de Norroy-le-Veneur, est très modeste, alors que dans les autres tombes, des épées, considérées comme bien de prestige, ont été découvertes parmi les objets.

Sur le site de Kuntzig, la sépulture 1122 se trouvait d'ailleurs dans un secteur privilégié à proximité des tombes les plus riches, ce qui dénote bien de l'importance des défunts.

Cependant, une question lancinante reste toujours posée : pourquoi des tombes doubles au milieu de tombes individuelles ?

Le même constat peut être fait pour les autres tombes de Lorraine, seule la tombe 103 d'Audun-le-Tiche ayant révélé que les deux adolescents, inhumés avec des armes, avaient été décapités et mutilés. D'ailleurs, c'est dans cette tombe qu'a été observée une autre mise en scène des corps « *le bras gauche du squelette II reposant sur le bras droit du squelette I* », dénotant *a minima* d'un lien social (frère d'arme) et/ou amical entre les deux défunts. Les autres tombes ne contenaient, au mieux, qu'un mobilier modeste et les corps ne portaient aucune trace permettant de conclure sur les causes du décès.

Pour le site de Torgny, la seule information disponible vient de la découverte de deux enfants « main dans la main » justifiant ainsi un lien familial ou amical.

En Angleterre, si les causes de la mort demeurent inconnues, il apparaît que les défunts étaient des personnages avec une position sociale élevée comme en témoignent les armes découvertes. D'ailleurs, pour la tombe 96A de la nécropole de Dover, la découverte de deux hommes inhumés avec des armes d'origines franques a permis d'émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'émissaires francs de haut rang venus en Angleterre pour contrôler le commerce entre l'île et le continent.

En Allemagne, le constat est un peu différent, car il apparaît que la principale cause des décès soit d'origine traumatique. Ainsi, de nombreuses sépultures, qu'elles soient doubles, triples ou multiples, renferment des individus portant des traumatismes mortels. Nous pouvons citer par exemple certaines tombes des sites d'Inningen, de Büttelborn ou encore d'Etting. Il existe même, sur le site d'Inzigkofen, une sépulture renfermant un homme âgé, un adolescent et un enfant âgé de 8-9 ans, ayant tous trois reçu des blessures mortelles.

C'est d'ailleurs souvent dans ce contexte que sont signalés des mises en scène, les individus étant inhumés main dans la main (tombe 244, Ergolding) ou avec les coudes l'un sur l'autre (tombe 44b, Bad Mingolsheim ou 143, Greding-Großhöbing, Allemagne).

19 Des analyses paléogénétiques sont en cours pour vérifier dans un premier temps le lien familial, puis dans un second temps les causes des décès.

Dans au moins un cas, la sépulture 166/157 d'Aschheim-Bajuwarenring, les analyses paléogénétiques ont mis en évidence la filiation entre les deux défunts (mère et fille), ainsi que leur décès causé par le bacille de la peste.

Dans deux autres cas (Niederstotzingen, tombe 3 et 12 ; Kirchheim am Ries, tombe 319), ces mêmes études paléogénétiques ont permis de mettre en évidence, non seulement la présence d'une femme parmi les défunts en armes, mais également les liens génétiques « familiaux » entre les défunts.

Ici encore, indépendamment des causes de la mort, l'existence d'armes dans les tombes révèle le statut social important des défunts.

Conclusion

Ce rapide tour d'horizon des sépultures plurielles découvertes en Lorraine ces dernières années et les comparaisons effectuées avec d'autres sépultures du même type, découvertes dans les pays limitrophes, nous ont permis de mettre en évidence plusieurs similitudes.

Il semble ainsi que nous soyons en présence d'un « épiphénomène » inscrit au milieu de la période mérovingienne, sur une période d'environ un siècle et demi, entre le début du VI^{ème} siècle et le milieu du VII^{ème} siècle. Bien que l'architecture interne des tombes puisse varier, la chambre funéraire demeure privilégiée, sans doute pour des raisons pratiques liées à sa facilité de mise en œuvre et aux grandes dimensions qu'elle peut atteindre.

Enfin, si dans plusieurs cas, des sépultures plurielles ont été créées suite à un événement de type épidémique, il apparaît qu'elles sont plus particulièrement réservées à des défunts issus de la classe dirigeante, parfois morts de manière violente. Quel que soit la cause du décès de ces individus, les hommes et parfois les femmes sont inhumés avec leurs armes. La mise en scène des corps observée à plusieurs reprises dans ce contexte indique également l'existence de liens très forts unissant certains des défunts. Il peut s'agir de liens familiaux, matrimoniaux, mais aussi de liens sociaux, comme des frères d'armes morts au combat, ou des liens amicaux.

De nombreuses questions restent ouvertes et il nous faut donc parier sur la multiplication des études paléogénétiques afin de mieux comprendre ce phénomène. Il est, en effet, fort probable qu'à partir du moment où notre connaissance du profil génétique des défunts sera renforcée, de nouveaux axes de recherches pourront être développés.

Remerciement

Nous tenons à remercier chaleureusement le Dr. Diana Sauer pour sa précieuse aide concernant la bibliographie et la communication de certains articles en allemand. Nous remercions également notre collègue Julian Wiethold pour la traduction du titre et du résumé en langue allemande.

Bibliographie

- Crawford 2007 = S. Crawford, *Companions, co-incidences or chattels? Children in the Early Anglo-Saxon multiple burial ritual*. In: Crawford, Sally, Sheperd Gillian (Hrsg.), *Children, Childhood and Society*. IAA Interdisciplinary Ser., Studies in Archaeology, History, Literature and Art, 1, British Archaeological Reports, International Ser. 1696 (Oxford 2007), 83-92.
- Duday 2005 = H. Duday, *L'Archéothanatologie ou l'archéologie de la mort*. In : O. Dutour / J.J. Hublin / B. Vandermeersch (Hrsg.), *Objets et méthodes en Paléanthropologie*. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Paris 2005), 153-217.
- Duday 1990 = H. Duday, *Observations ostéologiques et décomposition du cadavre: sépulture colmatée ou en espace vide*. *Revue Archéologique du Centre* 29, 1990, 193-196.
- Duday et al. 1990 = H. Duday / P. Courtaud / E. Crubezy / P. Sellier / A.M. Tillier, *L'anthropologie « de terrain » : Reconnaissance et interprétation des gestes funéraires*. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. spécial 2 (3-4), 29-49.
- Faye et al. 2013 = O. Faye / D. Carron / F. Decanter / J.-D. Lafite / H. Cabart / A. Lefebvre / R. Prouteau / F. Verdelet, *Norroy-le-Veneur, Moselle, ZAC Ecoparc, site 6, zone 4. Une nécropole mérovingienne au nord de Mettis*. Tome II-1, *Etude des sépultures*. Inrap Grand Est nord, Rapport d'opération, Fouille archéologique (Metz 2013).
- Gambs et al. 2002 = A. Gambs / J. Guillaume / A. Simmer / G. Stiller, *La nécropole mérovingienne de Montenach (Moselle)*. *Revue Archéologique de l'Est* 51, 2002, 335-360.
- Guillaume / Gambs 1989 = J. Guillaume / A. Gambs, *La nécropole de «Colmette» à Montenach (Moselle)*. In : *Actes des X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 octobre 1988 (Sarreguemines 1989)*, 137-141.
- Guillaume / Lefebvre 2010 = J. Guillaume / C. Lefebvre, *La nécropole médiévale du Mont Saint-Germain (VI^e-XV^e siècle) à Châtel-Saint-Germain (Moselle)* (Nancy 2010).
- Knüsel et al. 1996 = Ch. Knüsel / J. Christopher / R. C. Janaway / S. E. King, *Death, Decay, and Ritual Reconstruction: Archaeological Evidence of Cadaveric Spasm*. *Oxford Journal of Archaeology* 15 (2), 1996, 121-128.
- Lafosse et al. 2014 = C. Lafosse / L. Bellot-Gurlet / E. Canabio / L. Delauney / A. Gebhardt-Even / J.-D. Lafite / A. Lefebvre / V. Ollive / C. Paris / F. Thieriot / C. Vaschale / F. Verdelet / J. Wiethold, *Hérange, Moselle, Gross Eichholz. Une occupation du Néolithique au Mérovingien*. Inrap Grand Est Nord, Rapport d'opération, Fouille archéologique (Metz 2014).
- Lambert 1989 = G. Lambert, *Une nécropole mérovingienne en Lorraine Belge : Torgny*. *Actes des X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 octobre 1988 (Sarreguemines 1989)*, 171-178.
- Lefebvre 2009 = A. Lefebvre, *Montenach «Kolmette», Route de Kirsch*. Inrap Grand Est Nord, Rapport Final d'Opération, Fouille archéologique 2001 (Metz 2009).
- Lefebvre et al. 2011 = A. Lefebvre (dir.) / S. Braguier / M. Gazenbeek / J.-D. Lafite / C. Pillard-Jude / F. Verdelet / J. Wiethold, *Kuntzig, Moselle, « Z.A.C. des Passereaux »: Une cave gallo-romaine et un cimetière mérovingien*.

- Inrap Grand Est Nord, Rapport final d'opération (Metz 2011).
- Legoux et al. 2006 = R. Legoux / P. Perin / F. Vallet, Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine. Bulletin de liaison de l'Association d'Archéologie mérovingienne (AFAM), n° hors série, 2^{ème} édition revue et corrigée (Saint-Germain-en-Laye 2006).
- Legoux et al. 2005 = R. Legoux / L. Buchet / Th. Calligaro / M. Dhenin / A. Lieger, La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle). Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne 14 (Saint-Germain-en-Laye 2005).
- Murail et al. 2005 = P. Murail / J. Bruzek / F. Houët / E. Cunha, DSP: a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurement. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, n.s. 17 (3-4) 167-176.
- Moorrees et al. 1963 = F.A. Moorrees / E.A. Fanning / E.E. jr Hunt, Age variation of formation stage for ten permanent teeth. Journal of Dental Research 42 (6), 1963, 1490-1502.
- Owings-Webb / Suchey 1985 = P.A. Owings-Webb / J.M. Suchey, Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females. American Journal of Physical Anthropology 68, 1985, 457-466.
- Scheuer / Black 2000 = L. Scheuer / S. Black, Developmental Juvenile Osteology (London 2000).
- Schmitt 2005 = A. Schmitt, Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 17 (1-2), 2005, 89-101.
- Schneider 2008 = T. Schneider, Mehrfachbestattungen von Männern in der Merowingerzeit. Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters 36, 2008, 1-32.
- Schour / Massler 1944 = I. Schour / M. Massler, Development of the human dentition chart, 2nd ed. (Chicago 1944).
- Simmer 1988 = A. Simmer, Le cimetière mérovingien d'Audun Le Tiche (Moselle). Archéologie d'aujourd'hui, Moyen-Âge 1 (Paris 1988).
- Soulat 2013 = J. Soulat, La présence d'un mobilier funéraire de type mérovingien dans le Kent du VI^e siècle : reflet d'une position sociale privilégiée ? In : O. Brunet / Ch.-E. Sauvini / T. Al Halab (Hrsg.), Les marqueurs archéologiques du pouvoir. Archéo.Doct 4. Actes de la 4^e Journée Doctorale d'Archéologie, 27 Mai 2009 (Paris 2013) 73-91.
- Steuer 2008 = H. Steuer, Archäologische Belege für das Fehdewesen während der Merowingerzeit. In: U. Ludwig / T. Schilp (Hrsg.) – Nomen et Fraternitas: Festschrift für Dieter Geuenich zum 65. Geburtstag. Reallexikon der Germanischen Altertumskunde - Ergänzungsbände (Berlin 2008), 343-362
- Stoodley 2002 = N. Stoodley, The origins of Hamwics and its central role in the seventh century as revealed by recent archaeological discoveries. In: B. Hårdh / L. Larsson, Central Places in the Migration and Merovingian Periods. Papers from the 52nd Sachsensymposium, Lund, August 2001. Uppåkrastudier 6, Acta Archaeologica Lundsensia Series in 8^o, 39 (Stockholm 2002) 317-331.
- Ubelaker 1989 = D. H. Ubelaker, Human Skeletal Remains. Excavation, analysis, interpretation, 2nd ed. Manuals on Archaeology 2 (Washington 1989).



Résumé / Zusammenfassung / Abstract

Les sépultures plurielles mérovingiennes en Lorraine : état de la question. Alors que l'inhumation individuelle demeure la règle durant la période mérovingienne en Lorraine, quelques cas d'inhumations plurielles, refermant entre deux et quatre individus, ont été recensés. Seuls ont été retenus dans notre corpus les cas d'inhumations a priori simultanées dans lesquels les défunts reposent côte à côte. Si certaines de ces tombes semblent étroitement liées à la survenue d'un événement dramatique de type épidémie, d'autres, au contraire, paraissent démontrer d'étroits liens sociaux ou familiaux entre les défunts. Après avoir décrit les méthodes d'études et les tombes retenues dans le corpus, cet article s'attachera à mettre en évidence les similitudes entre les dépôts (architecture, datation, identité biologique des défunts) avant d'effectuer une comparaison avec d'autres sépultures de ce type découvertes en Lorraine et dans certains pays limitrophes.

Die merowingerzeitlichen Mehrfachbestattungen in Lothringen: zum aktuellen Forschungsstand. Während in Lothringen zu merowingischer Zeit die individuelle Körperbestattung die Regel ist, konnten vereinzelt auch Mehrfachbestattungen nachgewiesen werden, bei denen zwischen zwei und vier Individuen beigesetzt worden sind. Für den hier vorzustellenden Korpus von frühmittelalterlichen Bestattungen wurden nur diejenigen Körperbestattungen berücksichtigt, bei denen die Bestattungen *a priori* gleichzeitig erfolgten und bei denen die Toten Seite an Seite ruhten. Einige dieser Bestattungen gehen sicherlich auf ein dramatisches Ereignis wie beispielsweise eine Epidemie zurück, während andere, im deutlichen Gegensatz dazu, vermutlich enge soziale oder familiäre Bindungen zwischen den Verstorbenen belegen. Nachdem zunächst die Untersuchungsmethoden und die für diesen Korpus berücksichtigten Gräber beschrieben werden, hat dieser Beitrag zum Ziel, die Gemeinsamkeiten zwischen den Bestattungen (Grabarchitektur, Datierung und biologisches Geschlecht der Verstorbenen) herauszustellen. Anschließend wird ein Vergleich mit anderen Bestattungen dieses Typs aus Lothringen und aus den benachbarten Ländern vorgenommen.

Merovingian multiple burials in Lorraine: the current state of research. While individual burial remains the rule during the Merovingian period in Lorraine, a few cases of multiple burials, containing between two and four individuals, have been identified. As far as the corpus of early medieval burials is concerned, only those inhumations were analysed where the deceased were simultaneously buried and tested side by side. While some of these tombs appear to be closely related to the occurrence of a dramatic event, such as an epidemic, others, on the contrary, seem to demonstrate strong social or family ties between the defuncts. After describing the studies methods and the graves who make up our corpus, this article will attempt to highlight the similarities between deposits (architecture, dating and biological identity of the deceased), before proceeding to a comparison with other graves of this type discovered in Lorraine and in some neighboring countries.

Adresses des auteurs

Arnaud Lefebvre
Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
UMR 5199 PACEA
Centre de recherches archéologiques de Metz
12, rue de Méric
F - 57063 Metz cedex 2
arnaud.lefebvre@inrap.fr

Carole Lafosse
Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
Centre de recherches archéologiques de Metz
12, rue de Méric
F - 57063 Metz cedex 2
carole.lafosse@inrap.fr